

## JOURNEE NATIONALE ANFPP du 02.02.2012

### Compte rendu de l'atelier N°4 U33 Travaux Pratiques

- ❖ Horaire très différents d'un centre à l'autre
- ❖ Minimum 92 h sur 2 ans
- ❖ Maximum 168 h sur 2 ans
- ❖ Moyenne 120 h sur 2 ans
- ❖ U31 en moyenne 20 h sur 2 ans

#### **Points communs de la formation**

- ❖ Seules les préparations officinales susceptibles de « sortir » à l'examen sont enseignées (cf liste CCS)
- ❖ Les démonstrations par les formateurs pour les « nouvelles » formes enseignées sont systématiques; par contre les nouveaux moyens de communication (internet, films, power point...) ne sont pas ou peu utilisés.
- ❖ Dans la plupart des centres, il semble que la progression de la formation soit parallèle : début par des manipulations simples, découvertes des préparations officinales puis initiations aux préparations magistrales.
- ❖ Il semble que dans la plupart des centres les préparations ne sont notées comme à l'examen qu'à partir de janvier de la deuxième année

#### **Divergences**

Un point de divergence très important est à noter entre les centres où la galénique est enseignée parallèlement aux travaux pratiques (voir par les mêmes formateurs) et les centres où cette matière est complètement déconnectée des TP. (**Observation personnelle** : il semble plus facile d'illustrer les opérations pharmaceutiques, opérations de mesure, étude des formes et des excipients en TP avant ou après l'application en techno que d'avoir une matière enseignée uniquement avec des cours magistraux (le terme a été utilisé plusieurs fois !!!))

#### **Sécurité**

##### **Protection des élèves et des formateurs :**

- ❖ Dans tous les centres, les élèves manipulent en blouse et portent systématiquement une charlotte ;
- ❖ le port systématique des gants n'est pas généralisé; en général il est systématique pour la réalisation des gélules et des suppositoires et plus ou moins imposé aux élèves aux ongles vernis;
- ❖ le port d'un masque est moins courant;
- ❖ de même pour les lunettes de protection qui ne sont pas présentes dans tous les centres.

## **Étiquetage des produits chimiques**

- ❖ Des progrès importants restent à faire pour que l'étiquetage INRS obligatoire pour les ACD et les CMR soit appliqué.
- ❖ La conformité des étiquetages avec les BPP semble, quand à elle, désormais acquise.

## **Destruction des matières premières et des préparations terminées**

De nombreuses divergences subsistent, certains centres trient, de manière sélective, tous leurs déchets (papier, liquides, formes sèches et semi-solides, matières premières périmées et substances chimiques inutilisées) alors que pour d'autres, l'évier et la poubelle classique sont les seuls moyens d'élimination.

## **Conclusion**

Le temps nous a manqué pour mettre en place une véritable harmonisation de cet enseignement auquel TOUS les participants sont très attachés.

Je (nous) souhaiterions avoir la possibilité, lors de l'AG de mai prochain de poursuivre la réflexion sur l'enseignement de cette matière et son évolution possible dans le cadre d'un éventuel nouveau diplôme.